



**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



14088332

DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

Lige

le

14 mai 2014

Pr le Greffier,
Greffe

N° d'entreprise : 0452 583 390

Dénomination

(en entier) : **" GEM'RINNES MULTI-SERVICES "**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chaussée de Tirlemont, 210 – 5030-GEMBLoux (SAUVENIERE)

Objet de l'acte : CHANGEMENT DE DENOMINATION – NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX GERANTS

Extrait d'un procès-verbal dressé par Maître Ilse BANMEYER, notaire associée à Gembloux, le 10 avril 2014, en cours d'enregistrement

PREMIERE RESOLUTION – CHANGEMENT DE DENOMINATION

L'assemblée a décidé de changer la dénomination en « W FINANCE ».

L'assemblée a décidé en outre que ce changement sera effectif à partir du 1er mai 2014.

DEUXIEME RESOLUTION – MODIFICATION AUX STATUTS

Suite à la décision prise, l'assemblée générale a décidé de modifier l'article 2 des statuts, pour le remplacer à partir du 1er mai 2014 par le texte suivant :

« La société est dénommée « W FINANCE ». »

Il en est tenu compte lors de la coordination des statuts.

TROISIEME RESOLUTION – NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX GERANTS

La société est actuellement représentée par un gérant unique, étant Monsieur Werner Vandenberghe, précité.

L'assemblée a décidé de nommer deux gérants non statutaires supplémentaires.

Elle a appelé à cette fonction :

–Monsieur Thibaud VANDENBERGHE,

–Monsieur Grégory VANDENBERGHE,

Avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément.

Qui ont déclaré accepter le mandat qui leur est conféré.

Leur mandat prendra effet au 1er mai 2014.

Tous les gérants sont nommés jusqu'à révocation et peuvent engager valablement la société sans limitation de somme.

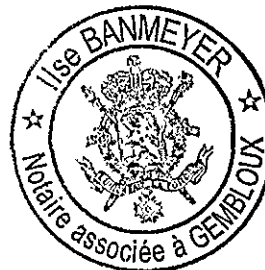
POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Ilse BANMEYER, notaire associée à Gembloux.

Déposés en même temps :

– expédition de l'acte;

– statuts coordonnés.



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature